



NOTICE DE SECURITE

Etablissement Recevant du Public / Toutes catégories

PRESENTATION DU PROJET :

- Nom de l'établissement :
 - Adresse de l'établissement : rue, route
 - Commune de :
 - Numéro de téléphone de l'établissement :
 - Nature de l'exploitation :
-
- Nom du propriétaire :
 - Adresse du propriétaire :
 - Numéro de téléphone du propriétaire :
-
- Nom de l'exploitant :
 - Adresse de l'exploitant :
 - Numéro de téléphone de l'exploitant :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TERRAIN :

- Section cadastrale :
- Numéro parcelle (s) :
- Superficie constituant la propriété :

NATURE DU PROJET :

- Nature des travaux envisagés :
-
-
-

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR :

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les règles générales de construction prescrites par les textes pris en application des articles L 111.1 et suivants du code de la Construction et de l'Habitation sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles (articles L 152.1 à L 151.11).

PIECE A JOINDRE :

Autorisation du propriétaire s'il est autre que le demandeur pour les travaux ci-après exposés

Pièces à joindre : Plans cotés décrivant les conditions d'accès, les pentes, les circulations internes horizontales et verticales et en tant que de besoin les indications concernant l'emplacement et les dimensions de places de stationnement automobile des cabinets d'aisance, des places aménagées dans les établissements et installations recevant des spectateurs assis, des chambres aménagées dans les hôtels et résidence de tourisme, des cabines de déshabillage et des douches dans les installations. Pour certains de ces aménagements spécifiques, ces plans peuvent être accompagnés par une notice explicative permettant une meilleure compréhension du dossier.

La présente autorisation est réputée accordée en cas de défaut de réponse dans un délai de trois mois à compter du dépôt de la demande.

Cette demande, établie en trois exemplaires, doit être déposée en Mairie.

Fait le :

Le Demandeur :

Signature et/ou cachet :

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

- Surface totale de la réalisation :En m2
- Surface des locaux accessibles au public :En m2
- Nombre de tranches prévues :
- Nombre de bâtiments :

REFERENCES

- Code de la construction et de l'habitation (art. R 122- 123 - 124)
- Règlement de sécurité Arrêté du 25 Juin 1980
- Arrêté du 22 Juin 1990 relatifs aux petits établissements

En plus des plans, devis et autres documents prévus au permis de construire, les dossiers de créations, d'aménagements et de transformations des Etablissements Recevant du Public, doivent comporter certains renseignements concernant la sécurité, destinés à éclairer les membres des Commissions de Sécurité.

En conséquence, vous voudrez bien répondre, le plus précisément possible, aux questions ci-après.

II. CLASSEMENT

2.1 Activités exercées dans l'établissement

- A titre permanent :
- Temporairement :
- Exceptionnellement :

2.2 Effectif du public (GN 2 et article 2 des divers types) maximum susceptible d'être admis par niveau compte - tenu des parties existantes éventuelles :

- Sous-sol :
- Rez-de-chaussée :
- 1er étage :
- 2ème étage :
- 3ème étage :
- TOTAL :**

2.3 Admission des Handicapés

Effectif :

- En pourcentage :
- En nombre :

2.4 Personnel (GN 1 § 2B) n'ayant pas ces propres engagements :

- Sous-sol :
- Rez-de-chaussée :
- 1er étage :
- 2ème étage :
- 3ème étage :
- TOTAL :**

2.5 Classement proposé (GN 1 et R 123-19 du code de la construction) :

- Type :
- Catégorie :

III. VERIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Prévues par l'article R 123-43 du Code de la construction et de l'habitation, seront effectuées par :

- Par un organisme agréé ou une personne agréée : .Oui. .Non.
- Raison sociale :
- Mission demandées :

Gaz	Electricité	Alarme	Gaz Combustible
Désenfumage	Ascenseur	Mission S	Mission L

IV. CONSTRUCTION (CO 1 - CO2 et CO 5)

4.1 Conception et desserte

➤ Choix de la distribution intérieure	✓ Cloisonnement traditionnel	
	✓ Sectorisation	
	✓ Compartimentage	
➤ Desserte des bâtiments	Caractéristiques	Dimensions
	✓ Voie engin	
	✓ Voie échelle	
	✓ Espace libre	

4.2 Isolement par rapport aux bâtiments tiers (CO 6 à CO 10)

➤ Des activités industrielles	✓ Non classées	
	✓ Déclaration	
	✓ Autorisation	
➤ Des ERP	✓ Type :	✓ Catégorie :
➤ Des habitations	✓ Famille :	
➤ Des parcs de stationnement		

Caractéristiques des murs et éléments de façade si distance inf. à 8 mètres

- Résistance au feu :
- Réaction au feu :

4.3 Eléments de construction (CO 11 à CO 22)

	Constitution	Résistance au feu	Réaction au feu
Façade			
Plancher			
Charpente			
Cloisons :			
- Locaux à risques particuliers			
- Locaux à sommeil			
- Autres locaux			
Gaines			
Couverture			

4.4 Dégagements (CO 34 à CO 48)

Tous les détails relatifs au nombre de sorties, à leur largeur, au sens d'ouverture des portes, aux sas, aux escaliers (dimensions des marches), à leur largeur et à la largeur des couloirs, etc...Devront être précisés sur les plans.

4.5 Escaliers (CO 49 à 56)

➤ Escaliers non protégés	Nombre :		
➤ Escaliers protégés	Nombre :		
➤ Escaliers protégés :	Caractéristiques		
	Encloisonnés	Oui	Non
	A l'abri des fumées	Oui	Non
	Porte (des escaliers)	Oui	Non
	Parois (des escaliers)	Oui	Non

V. AMENAGEMENTS INTERIEURS (AM 1 à AM 19)

	Nature matériaux	Classement au feu MO à M4
➤ Revêtement en plafond		
➤ Revêtement muraux		
➤ Revêtement sols		
➤ Faux-plafond		
➤ Eléments de décoration		
➤ Ameublement		

VI. DESENFUMAGE (DF1 DF 8 ET instructions techniques)

Moyens, caractéristiques techniques, matérialisation sur plans des zones de surpression et de dépression.

➤ Salle recevant du public		
➤ Circulations internes aveugles		
➤ Escaliers cloisonnés		
➤ Chauffage	✓ En sous-sol	
	✓ Autre	
➤ Locaux de stockage des hydrocarbures		
➤ Locaux à risques particuliers		
➤ Autres locaux		
➤ Commandes des dispositifs de mise en œuvre		

VII. CHAUFFAGE (CH)

➤ Système employé		
➤ Puissance installée en kW		
➤ Energie employée		
➤ Emplacement	✓ des locaux de chauffe et chaufferie	
	✓ des appareils indépendants	
➤ Section de conduits de ventilation		
➤ Résistance au feu (local chaufferie) des :	✓ parois	
	✓ planchers	
	✓ portes	
➤ Local de stockage (préciser emplacement sur plan)	✓ Capacité	
	✓ Cuvette rétention	
	✓ Tracé des canalisations d'emplissage	
	✓ Dispositif de coupure extérieur	
	✓ Portes (sens ouverture, résistance au feu)	
	✓ Parois (résistance au feu)	
	✓ Bac récupérateur d'hydrocarbure	

VIII. GAZ (GZ)

➤ Gaz utilisé	
➤ Emplacement précis du stockage (côté sur plan)	
➤ Capacité	
➤ Conditionnement	
➤ Emplacement compteur ou dispositif spéciaux	
➤ Barrage sur plan	
➤ Tracé et passage des canalisations (sur les plans)	

IX. ELECTRICITE (EL)

➤ Emplacement des organes généraux	
➤ Local machinerie ascenseur	
➤ Appareillage électrique, puissance et situation	

X. ECLAIRAGE DE SECURITE (EC)

➤ Blocs autonomes	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
➤ Batterie d'accumulateurs	<i>Oui</i>	<i>Non</i>

XI. ASCENSEURS (AS)

➤ Normaux	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
➤ Destinés à l'évacuation des handicapés	<i>Oui</i>	<i>Non</i>

XII. GRANDE CUISINE (GC)

➤ Puissance normale totale installée et appareil de cuisson	<i>Inf. à 20 kW</i>	<i>Sup. à 20 kW</i>
➤ Cuisine isolée		
✓ Cloisons coupe-feu		
✓ Degré coupe-feu porte		
➤ Dispositif d'arrêt d'urgence	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
➤ Grande cuisine ouverte, cuisine maintenue en dépression (ventilateur 400°/h, cantonnement,...)	<i>Oui</i>	<i>Non</i>

XIII. RISQUES PARTICULIERS

13.1. Dispositifs propres à chaque établissement

(Cabine projection) salle de spectacles (sièges)

Dispositions adoptées (focaux à skis, chaussures)

13.2. Locaux ne recevant pas de public (réserves, dépôts, lingerie,...)

➤ Résistance au feu des :	
✓ Murs	
✓ Planchers	
✓ Portes	



XIV. MOYENS DE SECOURS (MS)

14.1. Intérieurs

Table with 2 columns: Extincteurs (checkboxes for Nombre, Capacité, Agent extincteur)

Table with 2 columns: Robinet d'Incendie Armés (R.I.A) (checkboxes for Nombre, Diamètre, Pression, Emplacement)

Table with 5 columns: Sécurité (Colonnes: Colonne sèche, humide; Extinction automatique; Responsable unique de la sécurité; Service sécurité; Système de sécurité; Type d'alarme; Asservissements; Consignes de sécurité générale, particulières; Plans d'évacuation normalisés d'intervention; Registre de sécurité)

14.2. Extérieurs

Table with 2 columns: Poteaux incendie (checkboxes for Nombre, Pression dynamique, Diamètre conduite, Débit, Distance)

XV. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES PREVUES

15.1. Dérogation demandée :

- Description de la demande
Motif
Mesures compensatoires

15.2. Autres renseignements :

.....



NOTICE DE SECURITE CONCERNANT LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Cette liste n'est pas limitative et pourra être complétée par tous les renseignements susceptibles d'intéresser la sécurité. Il est signalé aux Maîtres d'œuvre et Maîtres d'Ouvrage que les Etablissements Recevant du Public classés de la 3^{ème} à la 1^{ère} catégorie sont obligatoirement soumis au contrôle technique relatif à la sécurité des personnes (art. R 111-38 du Code de la Construction et de l'Habitation).

CE RAPPORT INITIAL DE CONTROLE DEVRA ETRE INCLUS AU DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE.

En outre, le dossier devra être établi conformément aux articles R 123-24 du Code de la Construction et de l'Habitation GE 2, DF 4, CH 4, EL 1, EC 3, GC 2 et MS 3 du règlement de sécurité.

Le rapport final relatif à la sécurité des personnes contre les risques d'incendie et de panique établi par les personnes ou organismes agréés devra être fourni à la commission de sécurité chargée d'émettre un avis sur l'ouverture au public de l'établissement.

Je, soussigné, (Nom, qualité du Maître d'Ouvrage) :

.....
.....

Certifie exacts les renseignements fournis dans le présent questionnaire et m'engage à informer la Commission de Sécurité pour toutes les modifications ultérieures.

Fait à :

Le :

Signatures et cachets

Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage